

LE DISPOSITIF FINANCIER :



AIDES ACCORDÉES

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement ADEME et/ou DRAAF via un contrat de financement. L'aide sera accordée en fonction du budget disponible et des règles de calculs de l'ADEME et de la DRAAF.

Le projet ne devra pas avoir débuté avant l'envoi de la demande d'aide à l'ADEME.



CRITÈRES DE SÉLECTION DU PROJET

D'une durée inférieure à 30 mois, le projet est localisé en région Centre-Val de Loire. Il est exemplaire et innovant, pertinent, fédérateur et reproductible et à fort impact. Les candidats s'appuient préférentiellement sur des partenariats et/ou sur une mutualisation d'opérations sur un même territoire.

Les opérations de mise en conformité avec la réglementation et relatives à la collecte et la gestion des biodéchets, ne sont pas éligibles. De même, tout projet mené au bénéfice de la restauration collective publique et privée doit afficher des ambitions très supérieures à la législation.



DÉPENSES ÉLIGIBLES

Selon leur nature, celles-ci peuvent s'inscrire dans trois axes :

- **Étude de faisabilité par un prestataire :** *Diagnostics territoriaux, diagnostics d'opérations groupées en coopératives agricoles...*
- **Investissements liés à la réduction des pertes alimentaires :** *Installations d'équipements dans un atelier de transformation, optimisation de collecte en vue de dons alimentaires, équipements de conservation...*
- **Actions de communication, formation, animation** ponctuelles ou pluriannuelles (3 ans)

Plus d'informations sur la plateforme numérique :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/>

LE RÉSEAU DES CPIE :

L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement Centre-Val de Loire est un réseau associatif régional qui oeuvre sur le territoire de la région Centre-Val de Loire sur les champs de l'éducation à l'environnement et de l'accompagnement de dynamiques de territoire concourant à la transition écologique.

Elle se compose du CPIE Touraine-Val de Loire et du CPIE Brenne-Berry, répartis sur les départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire.

VOS CONTACTS EN RÉGION :

URCPIE Centre - Val de Loire

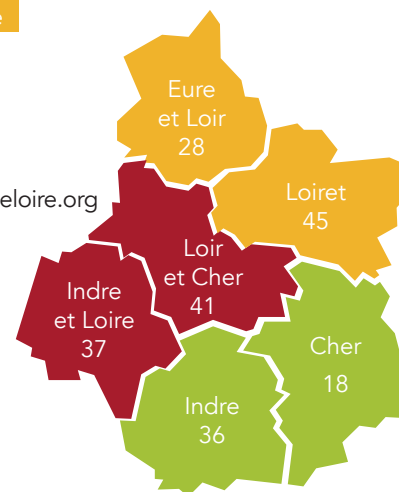
urcpie.centre@gmail.com
02.47.95.88.63

CPIE Touraine-Val de Loire

accompagnement@cpievaldeloire.org
02.47.95.93.15

CPIE Brenne-Berry

info@cpiebrenne.org
02.54.39.23.43



UNION RÉGIONALE
CENTRE-VAL DE LOIRE



TOURAIN-VAL DE LOIRE



BRENNE-BERRY

Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME
Centre-Val de Loire et de la DRAAF Centre-Val de Loire



UNION RÉGIONALE
CENTRE-VAL DE LOIRE

CRÉDITS ILLUSTRATIONS : FREEPIK, ADOBE STOCK



Vous **ENGAGER** en tant qu'**acteur-clé**
dans la **réduction**
du **GASPILLAGE ALIMENTAIRE !**

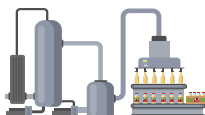
L'URCPIE Centre-Val de Loire vous accompagne
dans la construction de votre projet et le
montage de votre dossier de demande d'aide !

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN FRANCE

Le gaspillage alimentaire, défini comme « **toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée** » (2013), représente 150 kg par an et par personne.

En 2016, l'ADEME estimait la valeur théorique de ces pertes à 16 milliards d'euros par an, pour un impact carbone équivalent à 3% des émissions de l'activité économique nationale. Ne pouvant rester indifférent face à cette problématique, l'Etat français s'est engagé à réduire de moitié le gaspillage alimentaire entre 2014 et 2025.

UN GÂCHIS SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE



ADEME, 2016

LES OBJECTIFS



L'ADEME Centre-Val de Loire et la DRAAF Centre-Val de Loire soutiennent financièrement les porteurs de projets à toutes les étapes de la chaîne alimentaire.

La lutte contre le gaspillage alimentaire peut concerner différentes approches :

- Réduire les pertes à tous les niveaux de la filière (production, transformation, préparation, stockage, transport et distribution, consommation)
- Améliorer les circuits de vente, en réemployant les aliments ou en les redistribuant aux associations d'aide alimentaire
- Limiter le gaspillage des convives / clients / consommateurs, tout particulièrement du secteur privé



STOP
au Gâchis

ACCOMPAGNEMENT ET MONTAGE DE DOSSIER D'AIDE

En région Centre-Val de Loire, le dispositif d'aide financière aux projets de lutte contre le gaspillage alimentaire mené par l'ADEME et la DRAAF régionales bénéficie d'une animation territoriale par le réseau des CPIE.

3 rencontres clés :

➤ Réunions d'information

- Présentation du dispositif de soutien
- Retours d'expériences



Acteurs de la filière, élus et institutionnels



Sept. /
Oct.21

➤ Journées techniques

- Apport de connaissances
- Ateliers de travail collaboratif



Acteurs de la filière, élus et institutionnels



Nov. /
Déc.21

➤ Accompagnement individualisé

- Analyse approfondie de l'éligibilité au dispositif
- Constitution du dossier



Porteurs de projet



Dec. 21 /
Avril 22